



Conclusion

.....

Annexes

ET APRÈS...

Le débat public est une étape majeure dans le processus d'information et de concertation sur le projet.

En fonction des échanges et des enseignements du débat, dans les trois mois suivant le compte-rendu de la Commission particulière et le bilan établi par la Commission nationale du débat public, EDF fera connaître sa décision quant à la poursuite du projet en y apportant, le cas échéant, des modifications. Cette décision sera publiée dans un journal national et dans un journal régional.

S'il est décidé de poursuivre le projet de stockage de gaz naturel, plusieurs autres procédures administratives devront être menées.

La concertation se poursuivra à toutes ces étapes, notamment dans le cadre d'une ou plusieurs enquêtes publiques.

De plus, dans la période postérieure au débat public et préalable aux enquêtes publiques, des mesures d'information et de participation du public seront mises en œuvre.

Le compte rendu et le bilan du débat public seront par ailleurs joints aux dossiers d'enquêtes publiques.

Une concession pour créer les cavités et exploiter le stockage

En vertu du code minier, une concession est nécessaire pour la création de cavités souterraines et pour l'exploitation d'un stockage souterrain de gaz naturel. Une demande de concession doit être adressée au ministre chargé des mines, qui la transmet pour instruction au préfet des Landes.

EDF (ou sa filiale) doit alors faire la démonstration qu'il possède les capacités techniques et financières appropriées à l'exercice de cette activité.

Si elle est accordée, la concession prend la forme d'un décret en Conseil d'État qui fixe le périmètre et les formations auxquelles elle s'applique.

Une enquête publique est organisée. Elle dure 30 jours. Le public en est informé par avis dans les journaux régionaux ou locaux, 8 jours avant. Des avis sont affichés en préfecture et dans les mairies concernées pendant la durée de l'enquête.

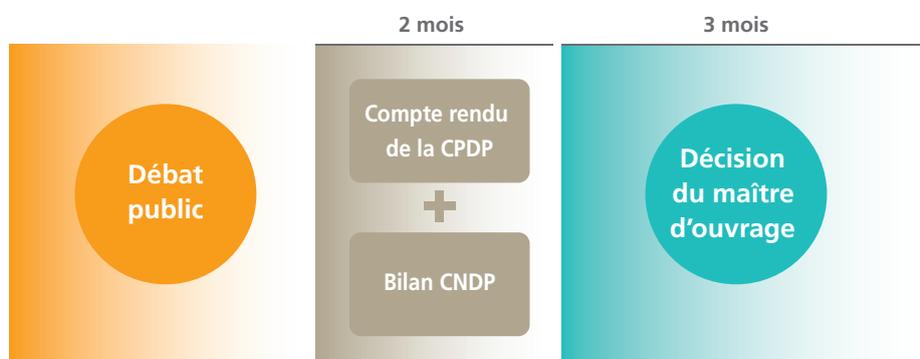
Une autorisation pour réaliser des travaux miniers

La création des cavités, le forage de puits et les essais d'injection et de soutirage de gaz nécessitent une autorisation de travaux miniers.

Le dossier d'enquête comprend pour chacune des opérations minières notamment un descriptif des travaux, une étude d'impact, l'exposé des méthodes d'exploitation envisagées, un document de sécurité et de santé évaluant les risques d'exposition pour les personnels et indiquant les mesures de prévention, un document évaluant les effets sur la ressource en eau. Sont également joints les avis obligatoires émis par les autorités administratives.

Un arrêté préfectoral fixe les conditions dans lesquelles les travaux doivent être réalisés. Ils peuvent alors être entrepris sous le contrôle de l'autorité administrative.

Une enquête publique est organisée. Elle dure un ou deux mois. Des avis destinés au public sont affichés à la préfecture et dans les mairies quinze jours avant l'ouverture de l'enquête. Ces avis sont également publiés dans deux journaux locaux ou régionaux dans les premiers jours de l'enquête. Un affichage à proximité du site est également à la charge du maître d'ouvrage.



Une déclaration d'utilité publique pour les canalisations

La construction et l'exploitation de deux canalisations sont nécessaires pour créer les cavités, l'une destinée à acheminer de l'eau de mer jusqu'au site, l'autre pour transporter la saumure résultant du lessivage des cavités.

A l'extérieur du périmètre minier, une déclaration d'utilité publique est nécessaire pour établir ces canalisations.

Le plan général des travaux, les caractéristiques de l'ouvrage et l'étude d'impact sont mis à disposition et soumis à l'appréciation du public et de la commission d'enquête.

Une enquête publique est organisée. Elle dure un ou deux mois. Elle est précédée d'un avis dans deux journaux locaux ou régionaux, au moins quinze jours avant le début de l'enquête avec un rappel dans les huit premiers jours. Un affichage est également prévu dans les communes désignées par le préfet.

L'autorisation d'exploiter le stockage

La mise en exploitation et l'exploitation du stockage sont régies par le droit minier.

Les installations de surface associées relèvent quant à elles de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

L'exploitation du stockage et des installations classées ne peut être autorisée que par arrêté préfectoral prescrivant, sur le fondement d'une analyse approfondie des risques, des mesures de prévention et de maîtrise de ces risques.

Les dossiers mis à l'enquête comprennent chacun notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers, une notice précisant la conformité de l'installation en terme de sécurité et de santé pour le personnel.

Pour chacune des procédures, une enquête publique est organisée. Elle peut durer jusqu'à deux mois. Le public est avisé dans des conditions semblables à celles mentionnées ci-contre.

Les autres procédures et les enquêtes publiques conjointes

D'autres procédures sont nécessaires, notamment pour :

- autoriser les installations de pompage et de rejet d'eau et de saumure situées à proximité du littoral,
- ou encore pour satisfaire certaines exigences de protection de la faune, de la flore, de la forêt ou de la ressource en eau ou sylvicole,
- ou enfin pour se conformer au code de l'urbanisme.

Ces procédures sont associées chacune à une enquête publique, ce qui peut donner une impression de complexité, voire d'éparpillement.

Dans de tels cas, la réglementation prévoit la faculté pour le préfet de grouper les enquêtes publiques. Cela facilite l'accès du public à l'information concernant les différentes étapes du projet et lui permet de mieux participer aux décisions.

4 ans environ

5 ans environ

Demande de concession
(décret Conseil d'Etat)

- Études techniques
- Concertation
- Etudes d'impact

- Autorisation de travaux miniers
- Déclaration d'utilité publique
- Procédures ICPE
- Autres procédures administratives

Travaux

Mise en service

LE GROUPE EDF

Le groupe EDF est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers de l'électricité : la production, le transport, la distribution, la commercialisation et le négoce d'énergies. Il est l'acteur principal du marché français de l'électricité et détient des positions fortes au Royaume-Uni et en Italie, qui en font l'un des électriciens leader en Europe et un acteur gazier reconnu.

Avec une puissance installée de 133,9 GW dans le monde au 31 décembre 2010 (129,8 GW en Europe) pour une production mondiale de 630,4 TWh, le Groupe dispose, parmi les grands énergéticiens européens, du parc de production le plus important et le moins émetteur de CO₂ par kWh produit grâce à la part du nucléaire et de l'hydraulique dans son mix de production. Le groupe EDF fournit de l'électricité, du gaz et des services associés à plus de 37 millions de clients dans le monde (dont près de 27,7 millions en France). Les activités du Groupe traduisent le choix d'un modèle équilibré entre France et international, opérations concurrentielles et régulées et reposant sur une intégration amont-aval.

En 2010, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 65,2 milliards d'euros, un excédent brut d'exploitation de 16,6 milliards d'euros et un résultat net courant de 4 milliards d'euros.



© EDF - Hésly Cedric

| L'activité gaz du Groupe EDF

Depuis quelques années, le groupe EDF a développé ses activités gazières en Europe pour alimenter ses centrales électriques et approvisionner ses clients en gaz naturel dans un contexte de marchés ouverts à la concurrence.

La stratégie Gaz du groupe EDF s'appuie sur des projets historiques dans le sud de l'Europe (notamment avec sa filiale Edison en Italie) mais également sur de nouveaux projets en vue de consolider ses approvisionnements en gaz : le terminal méthanier de Dunkerque - dont le chantier va démarrer -, le stockage Crystal en Allemagne - en cours de construction -, le stockage de Salins des Landes - en cours d'étude - et les projets de gazoducs Southstream et Galsi - en cours d'étude- etc.

Le Périmètre Gaz d'EDF est organisé en 4 grands pôles d'activités :

Upstream Hydrocarbures (Exploration Production)

Ses missions principales consistent à proposer la stratégie d'exploration et de production d'hydrocarbures du Groupe et à accroître ses actifs en soutenant le dynamisme des filiales EDF dans le domaine.

Approvisionnement Gaz

Il a pour missions principales de proposer la stratégie d'approvisionnement en gaz naturel et en gaz naturel liquéfié du Groupe. Son objectif est également d'évaluer et de mettre en perspective les opportunités de développement des positions gazières (physiques ou contractuelles) pour le portefeuille du Groupe, en relation avec les partenaires internes concernés.

Parallèlement, le pôle Approvisionnement gaz négocie les contrats commerciaux avec tous les fournisseurs et opérateurs et en gère la relation commerciale.

Infrastructures Gaz

Le pôle a pour missions principales d'identifier et d'instruire les projets d'infrastructures gaz (stockage et transport du gaz) utiles au Groupe. Il est le maître d'ouvrage chargé de la réalisation des infrastructures gaz à chaque étape de leurs vies (construction, démarrage, exploitation et démantèlement). Pour ce faire, il bénéficie du soutien des entités Ingénierie d'EDF.

Études et Développement

Il assure le travail de veille géopolitique, régulatrice, concurrentielle et économique utile aux métiers et pôles du Groupe. Il s'évertue également à obtenir une bonne connaissance des pays producteurs de gaz.

Par ailleurs, il identifie les opportunités de développement du Groupe dans le gaz et, dans cette perspective, réalise les études nécessaires. Enfin, il assure tous les appuis d'analyses, d'études et de méthode nécessaires aux autres pôles gaz d'EDF.



© EDF - François DELENA



© EDF - Bruno CONTY



© EDF

| EDF en Aquitaine

UN ACTEUR CLÉ DU TERRITOIRE AQUITAIN

Soucieux de sa mission de service public, EDF garantit l'approvisionnement en électricité de millions d'usagers en Aquitaine.

En employant des Aquitains et en favorisant l'insertion professionnelle de jeunes apprentis, le groupe contribue à la dynamique de l'emploi dans la région. Parallèlement, EDF soutient l'économie locale aquitaine tout au long de l'année sous diverses formes (conventions, partenariats, subventions...).

L'approvisionnement électrique des Aquitains

☛ 1,9 million de clients dont 1,7 million de particuliers.

☛ Un approvisionnement garanti des particuliers (8,3 TWh distribués) et des entreprises et collectivités (11,7 TWh distribués).



Centrale hydroélectrique de Tuilières
(© EDF - Didier Marc)

Une action économique et sociale au quotidien pour le territoire

☛ Une action de solidarité pour le territoire avec le rattachement de 25 000 bénéficiaires du tarif de première nécessité et 10 000 foyers bénéficiaires du fonds de solidarité pour le logement.

☛ 440 Millions d'euros injectés chaque année dans l'économie locale (hors investissement).

EDF un des grands employeurs de la région

☛ 5 300 salariés dans toute l'Aquitaine.

☛ 183 salariés recrutés en 2010 dont une dizaine de travailleurs handicapés.

☛ 256 contrats d'apprentissage et de professionnalisation à fin 2010.

UNE PRODUCTION ÉLECTRIQUE OPTIMALE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'AQUITAINE

Aujourd'hui leader dans la production sûre et compétitive d'énergies non carbonées, EDF s'engage pour une production sans émission de CO₂ en Aquitaine afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Des moyens de production sûrs et compétitifs

☛ La centrale du Blayais : 27,1 milliards de kWh produits soit 1,3 fois la consommation d'électricité de la région Aquitaine.



Apprentis de la nouvelle promotion
Trait d'union 2010 Bordeaux
(© EDF - Vautrin Laurent)

Un taux de disponibilité de 87,7 %

☛ Les barrages et centrales hydro-électriques : 228 MW de puissance installée pour une production de 0,8 TWh en 2010.

Une démarche respectueuse de l'environnement

☛ Un mix énergétique à base de production nucléaire et hydraulique.

☛ Des investissements dans des projets de développement des énergies renouvelables.

☛ La promotion des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique auprès de ses clients.

Un réseau d'envergure pour couvrir l'ensemble du territoire

☛ 6 500 km de réseau haute tension gérés par la filiale RTE.

• 47 000 km de réseau moyenne tension (HTA) et 60 000 km de réseau basse tension (BT) gérés par la filiale ERDF.

| EDF dans les Landes

▶ LA PRÉSENCE DU GROUPE SUR LE TERRITOIRE LANDAIS

- ☛ 218 salariés dans le département répartis principalement sur 5 sites (Dax, Mont-de-Marsan, Parentis-en-Born, Morcenx, Capbreton)
- ☛ 24 millions d'euros de dépenses sur le département (hors investissement)
- ☛ 95 000 euros de contribution au fonds de solidarité pour le logement (4 000 clients bénéficient du tarif de première nécessité) pour accompagner le Conseil général dans une démarche de solidarité.

▶ LES ENJEUX DU GROUPE SUR LE DÉPARTEMENT

EDF et ses filiales souhaitent garantir l'alimentation électrique des Landes en respectant leur environnement naturel. EDF recherche les meilleurs moyens de valoriser le territoire landais en développant par exemple la production d'énergies renouvelables dans le département.

Le développement de centrales photovoltaïques au sol

Soucieux de respecter l'environnement naturel des Landes, EDF via sa filiale EDF EN a construit la plus importante centrale photovoltaïque en Europe à Losse : 76 MW sur 300 ha représentant un investissement de plus de 300 millions d'euros.

La sécurisation et le renforcement de l'alimentation électrique du sud des Landes

Après la création en 2009 du poste source 225 kV Bergé dans la région Dacquoise (30,7 millions d'euros),



Centrale photovoltaïque du Gabardan
(© EDF - MIGNAUX LAURENT - MEEDDAT)

RTE (filiale d'EDF à 100 %) a engagé les travaux de renforcement des conducteurs électriques de la ligne Cantregrit-Mouguerre (Morcenx-Bayonne) : 1,2 millions d'euros d'investissements en 2009, 12 millions d'euros en 2010 et 2011.

L'enfouissement du réseau de distribution

Suite au passage de la tempête Klaus en 2009, un important programme de reconstruction et d'enfouissement des lignes moyennes tension a été engagé.

ERDF (filiale d'EDF à 100 %) investit 78 millions d'euros d'ici 2012 pour enfouir 1 100 km de lignes moyenne tension. Fin 2010, le taux d'enfouissement était de 50 %. Il devrait atteindre 60 % fin 2012.

La valorisation énergétique des déchets ménagers

EDF via sa filiale TIRU exploite un site de valorisation énergétique des déchets ménagers dans les Landes à Pontenx-les-Forges qui produit 14 000 MWh, soit l'équivalent de la consommation de 7 600 foyers (hors chauffage).

De plus, TIRU a récemment remporté le marché de modernisation et d'optimisation de l'unité de compostage du SITCOM de Marsan.

LES ÉTUDES RÉALISÉES OU EN COURS

Le projet Salins des Landes a fait l'objet d'études depuis 2008 pour valider sa faisabilité technique, économique et environnementale.

Une première phase d'études, prenant en compte les résultats du premier forage, s'est terminée fin 2010.

Des études préliminaires de sécurité et des incidences du projet ont été réalisées en 2011 dans la perspective du débat public.

Ces études préliminaires seront enrichies des conclusions du débat et précisées afin d'alimenter les dossiers administratifs requis pour l'autorisation de construction et d'exploitation du stockage.

Interprétation géophysique du diapir de Saint-Pandelon

(Géostock) - 2008

Synthèse de la connaissance du diapir avant l'exploration d'EDF. Recensement et interprétation des lignes sismiques et des puits réalisées, notamment pour la prospection pétrolière

Rapport de fin de forage SDL1

2010

Synthèse des travaux et des résultats du forage exploratoire SDL1 réalisé en 2010 sur la commune de Pouillon

Étude préliminaire des risques industriels

(Secomat) - 2011

Évaluation des risques industriels liés au stockage de gaz naturel et de leurs zones d'effet

Étude préliminaire des incidences du projet – Volet terrestre

(Eureteq-Sogreah) – 2011

Synthèse des contraintes environnementales et analyse préliminaire des incidences potentielles du projet

Étude préliminaire des incidences du projet – Volet maritime

(Sogreah Maritime) – 2011

Synthèse des contraintes environnementales et analyse préliminaire des incidences potentielles du projet

Étude des pistes de valorisation des flux de lessivage

(Bertin Technologies) - 2011

Étude prospective des pistes de valorisation locale des flux d'eau de mer et de saumure engendrés par la création des cavités par lessivage

Ces études sont téléchargeables depuis le site :

www.debatpublic-gaz-salinsdeslandes.org

GLOSSAIRE

Cuvelages cimentés

Les cuvelages sont les tubes concentriques de différents diamètres installés lors des étapes de réalisation des puits. Chaque cuvelage est cimenté au terrain et/ou au cuvelage de diamètre supérieur ce qui permet d'assurer l'étanchéité du puits et au final de la cavité.

Diapir

Structure résultant de la remontée d'une couche de sel à travers des roches plus denses. Cela forme un dôme de sel.

Gaz Naturel Liquéfié (GNL)

Gaz Naturel condensé à l'état liquide à -162°C . Cette technique est utilisée pour transporter du gaz naturel par bateau sur de très longues distances.

Gazoduc

Canalisation enterrée, destinée au transport à longue distance du gaz naturel.

Injection

Opération permettant l'entrée dans les cavités salines du gaz naturel provenant du réseau de transport de gaz. Cette opération nécessite l'utilisation de compresseurs.

Insolubles

Éléments non solubles dans l'eau que l'on peut trouver dans les diapirs (argile par exemple). Ces éléments ne peuvent pas se dissoudre sous l'action de l'eau et ils tombent dans le fond de la cavité lors du lessivage.

Lessivage

Opération consistant à faire une circulation d'eau dans le dôme de sel pour le dissoudre localement dans le but de produire du sel ou de créer une cavité de stockage.

Pose en souille (ensouillée)

Mise en place d'une canalisation enterrée dans un terrain très meuble notamment au fond de l'eau (en mer ou pour une traversée de cours d'eau).

Pouvoir calorifique

Quantité de chaleur dégagée lors de la combustion d'un hydrocarbure (comme le gaz naturel) par l'oxygène

Saumoduc

Canalisation enterrée destinée au transport à longue distance de la saumure (eau très chargée en sel). Par extension, la canalisation transportant de l'eau de mer est également appelée saumoduc.

Saumure

Eau salée saturée en sel.

Soutirage

Opération permettant la sortie du gaz naturel des cavités salines pour le remettre en circulation sur le réseau de transport de gaz.

UNITÉS DE MESURE

1 TWh (tera) = 1 000 milliards de Wh = 1 milliard de kWh

1 Gm³ (giga) = 1 milliard de m³

Conversion : 1 Gm³ de gaz naturel = 11,3 TWh

ACRONYMES

AIE	Agence internationale de l'énergie
ALR	Aquitaine Landes récifs
CCG	Centrale à cycles combinés gaz
CLIC	Comité local d'information et de concertation
CNDP	Commission nationale du débat public
CPDP	Commission particulière du débat public
CO₂	Dioxyde de carbone
DFCI	Défense de la forêt contre les incendies
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
GES	Gaz à effet de serre
GNL	Gaz naturel liquéfié
ICPE	Installation classée pour la protection de l'environnement
UE	Union européenne

Crédits photos et illustrations :

Médiathèque EDF : Nicolas Buisson, Bruno Conty, François Delena, Patrice Dhumes, Marc Didier, Philippe Eranian, Cedric Hesly, Lionel Roux, Alexandre Sargos, Frédéric Sautereau, Laurent Vautrin

Autres : ORPHEA, AMIDEV, ©CARABAY – FOTOLIA, ©GETTY IMAGES: TARONI EMANUELE ET HARRINGTON MIKE, STOCKAGE DE GAZ EDF TRADING, ROYAUME-UNI, Laurent Mignaux (MEEDDAT)

Infographies : EDITES, FRANCOM, CARTON ROUGE

Conception et réalisation

FRANCOM

Dépôt légal

en cours

Impression

Reliefdoc



Document imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Recours à des encres végétales élaborées dans un contexte écologique d'utilisation de matières premières renouvelables, d'une biodégradabilité supérieure à 95% et représentant une écotoxicité minimale. Les chutes de papier sont recyclées. Le traitement des déchets dangereux est assuré par des prestataires agréés par l'État.

EDF - Périmètres gaz et Europe du Sud
Pôle Infrastructures gaz
Tour EDF
20 place de la Défense
92050 Paris La Défense Cedex
S.A. au capital de 924 433 331 euros - 552 081 317 R.C.S. Paris
www.edf.com

